

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 8

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur un point pour surprendre l'ennemi par des feux donnés à l'improviste. Nous rompons ensuite le combat, sans avoir été entamés, pour le recommencer en un autre endroit. Nous parviendrons ainsi à obtenir des renseignements importants, surtout si nous savons compléter habilement notre exploration au moyen de patrouilles d'officiers.

Me voici, chers lecteurs, à la fin de ma science. Je vous ai parlé de l'organisation de la cavalerie des puissances qui nous entourent, je vous ai dit comment nous comptons nous servir du peu de cavalerie dont nous disposons, enfin je vous ai exposé quelques idées concernant l'emploi de nos brigades à la frontière ou devant le front de l'armée. Je suis entré ensuite dans quelques détails du service de sûreté en marche, de l'emploi des patrouilles et du combat de la cavalerie d'exploration livrée à ses propres forces.

Je vous avais promis de vous parler aussi des avant postes de la cavalerie et de l'emploi de cette dernière en corrélation avec les autres armes, mais ceci m'entraînerait trop loin et je serais obligé de faire paraître une longue suite d'articles qui souvent seraient la répétition de ce que je viens de publier; aussi, chers lecteurs, je termine ici ma prose pour ne pas abuser plus longtemps de votre patience.

Société des officiers de la Confédération suisse.

SECTION VALAISANNE

On nous écrit les lignes suivantes à propos de la « reconnaissance militaire du secteur Haut de Cry-Wildhorn », exécutée par la section valaisanne les 7, 8 et 9 juin 1895 :

« Les cinq colonnes chargées d'étudier ce secteur, avaient rendez-vous au retour à l'hôtel du Sanetsch, le 8 juin, à 3 ½ h. Aussi, à partir de 3 heures, voyait-on poindre de tous les débouchés conduisant au plateau Sanfleuron, les membres des différentes colonnes arrivant plus ou moins vite, suivant leur force et leur soif, car, tout en étudiant les ressources, position et praticabilité du passage, les provisions prises au départ avaient aussi été l'objet d'une sollicitude particulière.

» Aussitôt réunis, au nombre de 40 environ, le tir prévu dans le programme et organisé par les membres de la cinquième colonne, arrivée la première, commença : tir au fusil militaire à 300 m. et tir au revolver à 50 m. Chacun rivalisa d'adresse et malgré la fatigue et l'énervement d'une longue course les officiers firent preuve d'une grande habileté. Mais la journée ne devait pas ainsi se terminer. Un beau feu brillait derrière l'hôtel ; on voyait quatre Saviesans s'agiter autour de ce feu, des bancs s'alignaient : on nous appelle, et bientôt, assis en demi-cercle, nous étions prêts à prendre la « raclette » arrosée d'un excellent muscat de Savièze.

» La collation a été très gaie, l'entrain se communiquait de proche en proche, on liait une connaissance plus intime avec les officiers vaudois et genevois, trop peu nombreux, hélas, venus rehausser notre réunion par leur présence. A 10 heures, gais et contents, nous avons gagné nos quartiers.

» Quel est donc celui qui, à la vue de ces matelats alignés par terre au nombre de 10 par salle, n'a pas senti revivre en lui le doux souvenir de la chambrée de la caserne ? Aussi chacun s'est pénétré de son rôle, et c'est au milieu des chants et des rires que Morphée s'emparait de chacun de nous pour nous plonger tour à tour dans les douceurs du sommeil et ce n'est que quand le dernier éveillé s'apercevait que « ses malices ne mordaient plus », qu'il se décidait à s'élancer dans les bras de la déesse.

» Le dimanche 9, à 4 heures, diane. Fabrication du thé et départ pour Sion.

» Arrivé au lieu de la réunion générale, chacun se change et apparaît bientôt après en uniforme pour se rendre à l'office divin, puis au lunch, où a eu lieu la distribution des prix, consistant en des ouvrages de dame. Puis partie sérieuse : c'est l'heure des rapports et de la critique !... C'est derechef le tour de la gaieté ; les fronts se dérident dans le salon de l'hôtel de la Poste où avait lieu le banquet auquel assistaient le chef du Département militaire et le vice-président de la Municipalité. Là on se souhaite la bienvenue, on porte des santés aux cantons de Vaud, Genève et Valais. Mais, hélas, l'heure du train arrive et trop nombreux sont ceux qui nous quittent.

» Les autres se trouvent à 9 heures au Casino pour la soirée dansante. La gaieté anime tous les visages, l'entrain règne

comme au commencement de la course, et ce n'est qu'à 5 heures du matin que chacun se quitte content, remerciant le comité pour son zèle. »

* * *

La section a composé comme suit son comité pour l'exercice de 1895-1896 :

Président : M. Maurice d'Allèves, capitaine du génie, Sion.

Vice-président : M. Henri Roten, major du bat. 89, Rarogne.

Secrétaire : M. Jacques Calpini, lieut. d'infanterie, Sion.

Trésorier : M. François de Kalbermatten, lieut. d'inf., Sion.

Adjoint : M. Jérôme Roten, capitaine-adjutant, Savièze.

ACTES OFFICIELS

Ont été nommés officiers dans les troupes sanitaires à la suite de l'école préparatoire d'officiers sanitaires n° II, à Bâle :

A. *Premiers-lieutenants (médecins)*. — MM. Edouard Ceresole, de Vevey, à Lausanne ; Max Studer, à St-Gall ; Jules Taillens, à Lausanne ; Gustave Ceresole, de Vevey, à Lausanne ; Jules Gonin, à Lausanne ; Aug. Rœhrich, à Genève ; Otto Burckhard, de Bâle, à Prévargier ; Louis Schnider, à Neuveville ; Eugène Patry, à Genève ; Jean Braun, à Genève ; Henri Vulliet, de Commugny, à Lausanne ; Guillaume Reiser, de Rorschach, à Genève ; Victor Nicolet, de Villarimboud, à Fribourg ; Jules Jacot-Guillarmod, de la Chaux-de-Fonds, à Prilly ; Massimino Fonti, de Miglieglia, à Bedigliora ; Théodore Vannod, d'Orny, à Berne ; Robert Verdan, de Neuchâtel-Boudry, à Peseux ; Eugène de Cocatrix, à St-Maurice (Valais) ; Amédée Wolff, à Genève ; André Monastier, de Lausanne, à Nyon ; Stefano Riva, à Lugano ; Alfred Clément, à Romont, et Denis Oberson, de Fribourg, à Genève.

B. *Lieutenants (pharmaciens)*. — MM. Edouard David, à Fribourg, et César Barbezat, des Bayards, à Payerne.

— Le Conseil fédéral a transféré dans l'artillerie de forteresse : MM. Fs Mosimann, de Lauperswyl (Berne), lieutenant de fusiliers, bataillon 28/I Joseph Wyrsh, d'Emmetten (Unterwald-le-Bas), lieutenant de carabiniers au dit lieu, bataillon 4/IV (tous les deux avec promotion au grade de premier lieutenant), et Gerardo Perwangher, d'Airolo (Tessin), lieutenant de carabiniers, bataillon 8/II. M. Mosimann est incorporé dans la compagnie de forteresse n° I et les deux autres dans la compagnie n° II.